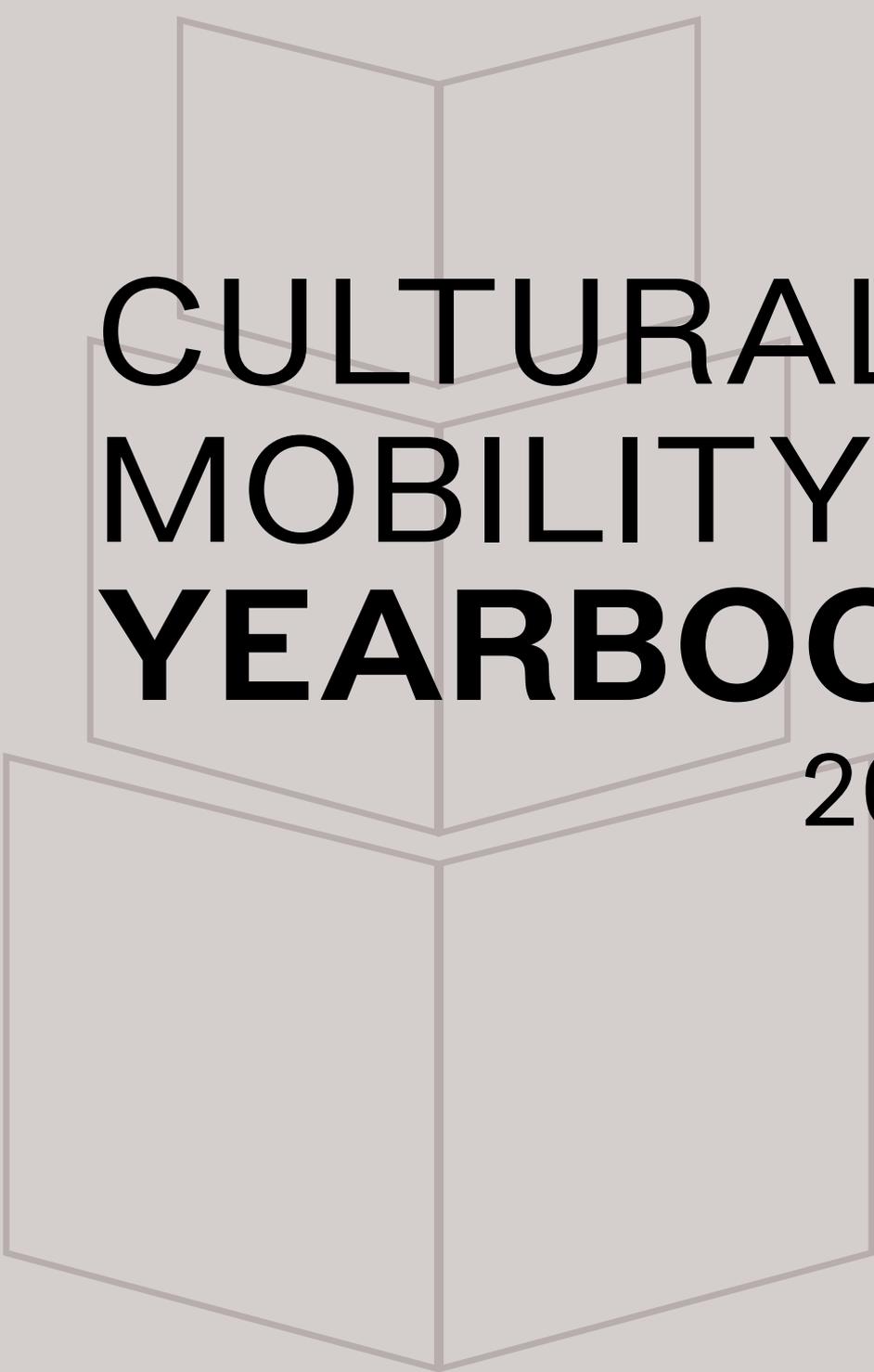


ON  
THE  
MOVE



**CULTURAL  
MOBILITY  
YEARBOOK**  
2023



Co-funded by  
the European Union

# Résumé

En 2022, la mobilité culturelle est entrée dans une ère « postpandémique ». Ce faisant, les ambitions de réinitialiser ou de réformer le domaine culturel se sont concrétisées, et un thème s'est imposé dans les conversations sur son avenir : l'environnement et la durabilité. Interprété de diverses manières, ce terme hétérogène contient tous nos efforts pour éviter un autre effondrement mondial – des écosystèmes, du climat et des communautés. Avec l'environnement et la durabilité comme cadre, cette publication revient sur la mobilité culturelle en 2022 afin d'obtenir un panorama de la situation actuelle du secteur et une idée de la direction qu'il pourrait prendre.

Dans la première section du Yearbook dédiée à l'analyse des opportunités de mobilité transfrontalière, la principale source des données est l'ensemble des appels à participation postés sur le site Internet d'On the Move, qui en 2022 répertorie 609 appels pour des opportunités financées en direction de 79 pays et territoires. Nous essayons de retracer les flux de la mobilité artistique et culturelle à travers les régions du monde, les disciplines et les types de

mobilité afin d'avoir une vue d'ensemble des évolutions 2022, avec un accent particulier sur le thème de l'environnement et de la durabilité.

La seconde section du rapport contient deux articles offrant des perspectives complémentaires sur la mobilité et la crise climatique. Dans le premier, Selim Ben Safia réfléchit à l'injonction de « faire local ». Qu'est-ce que cela signifie pour un secteur tunisien de la danse qui ne dispose que de quelques ressources locales, et quelles sont les stratégies d'un travail durable qui ne fermeraient pas les portes du monde ? Pour clore la publication, un second article d'Ukhona Ntsali Mlandu replace les débats du secteur culturel dans le cadre plus large des systèmes économiques mondiaux qui perpétuent les inégalités et se demande qui est le plus en danger et pourquoi. Dans ce domaine, la justice environnementale indique une voie à suivre en tant que mouvement qui « parle des nombreux niveaux de luttes qui doivent être pris en compte lors de la réflexion autour de la durabilité environnementale ».

## Données clés

**En 2022, les restrictions liées au Covid-19 ont eu un impact moindre sur la mobilité transfrontalière.** Avec l'assouplissement des restrictions de voyage, la part des appels pour des activités en personne est passée de 70,6 % en 2021 à 84,5 % en 2022.

**Avec le retour au travail en présentiel, la part de la mobilité numérique a diminué de presque moitié.** En 2021, 29,4 % de tous les appels concernaient un travail en ligne / à distance ou hybride. En 2022, ce chiffre était de 15,5 % :

- **Mais la principale baisse concerne les appels axés sur le travail en ligne ou à distance,** qui sont passés de 18,5 % de tous les appels en 2021 à 6,4 % en 2022. Même les activités bien adaptées aux formats en ligne ont connu un retour spectaculaire au travail en présentiel. En 2021, 41,3 % des appels à des activités de formation étaient en ligne ou à distance uniquement ; ce chiffre est tombé à 5,9 % en 2022.
- **Le travail hybride a mieux résisté.** Les appels qui impliquaient une combinaison d'activités en ligne et en présentiel représentaient 9,1 % de tous les appels en 2022, une légère baisse par rapport aux 10,9 % de 2021.

- La mobilité digitale a diminué partout, mais **l'Asie a conservé plus d'activités en ligne et hybrides que les autres régions du monde**, la part des appels hybrides passant même de 9 % en 2021 à 14,5 % en 2022.

**Dans ce monde postpandémique, l'environnement et la durabilité sont un thème commun pour les projets de mobilité.** En 2020, 3,9 % des appels du site Internet d'On the Move ont été catégorisés comme traitant thématiquement de l'environnement et de la durabilité. En 2021, ce chiffre est passé à 7,3 %. En 2022, il a atteint 10,7 %.

**Cependant, cette augmentation s'est concentrée en Europe.** En 2022, 93,2 % des appels sur le thème de l'environnement et de la durabilité, avec un pays organisateur, avaient au moins un des organisateurs basé en Europe. 41,4 % concernaient un organisateur d'Europe du Nord et plus d'un quart en avaient un d'un pays nordique/balte.

En regardant les 65 appels thématiques sur l'environnement et la durabilité de 2022, quelques observations :

- **Les appels sur le thème de l'environnement et de la durabilité mettent moins l'accent sur les villes en tant que centres de production culturelle.** Parmi les 52 appels ayant défini des lieux d'accueil, 20 concernaient des centres urbains (38,5 %), 27 des lieux ruraux (51,9 %) et 5 les deux (9,6 %). 27,7 % des appels portaient sur un travail en réponse à un paysage ou à une ressource naturelle particulière.
- **Ils sont plus susceptibles d'être interdisciplinaires.** 58,1 % des appels thématiques sur l'environnement et la durabilité étaient ouverts à toutes les disciplines ou à des approches interdisciplinaires (contre une part globale de 38,2 %).
- **Ils sont souvent collaboratifs et intersectoriels.** 12,3 % des appels sur le thème de l'environnement et de la durabilité en 2022

impliquaient une collaboration avec des scientifiques / chercheurs-ses, 10,8 % une collaboration avec des communautés locales et 3,1 % une collaboration avec des entreprises/industries. Un peu plus d'1 appel sur 10 a été organisé par une université ou un institut de recherche.

- **16,9 % ont été organisés directement par les subventionneurs**, reflétant un changement plus large dans les priorités institutionnelles. Dans certains cas, les changements apportés aux programmes de financement ont été appuyés par un axe plus important dans la mission fondamentale de l'établissement ou dans une planification à long terme.
- Le sujet suscite beaucoup d'intérêt, mais **les conditions ne sont pas toujours à la hauteur des ambitions**, notamment en matière de déplacement. Parmi les 65 appels sur le thème de l'environnement et de la durabilité de 2022, seuls 2 ont limité les déplacements par voie terrestre ou maritime tout en offrant une assistance supplémentaire (avec 1 autre rendant ces déplacements facultatifs).
- Sans un soutien accru, le choix et la responsabilité incombent au bénéficiaire – **et l'argent est probablement un facteur décisif**. Parmi les appels sur le thème de l'environnement et de la durabilité qui offraient une subvention limitée pour les voyages, la valeur médiane était de 390 EUR. Environ la moitié des appels proposait une subvention tout compris, ce qui signifie que des frais de déplacement plus élevés réduiraient les ressources de production.

Enfin, le succès d'une « transition verte » ne se mesurera pas à une visibilité thématique accrue. Elle résidera plutôt dans des changements réels apportés aux programmes de mobilité et aux pratiques de travail, et dans une prise de conscience de plus en plus profonde de l'interdépendance entre changement climatique et justice sociale.